CALENDRIER DES FORMATIONS SOPEMEA 2022 Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.aemc.fr

CALENDRIER DES FORMATIONS SOPEMEA 2022

TITRE DES STAGES	Nbre de jours	Web Classe Prix HT	Présentiel Prix HT	Mars	Mai	Juin	Sept.	Oct.	Nov.	Déc	PAGE
GÉNÉRALITÉS : ESSAIS D'ENVIRONNEMENT											
SOP0501 - Encadrez vos essais mécaniques, climatiques et CEM	2		1 500 €			Vélizy 22-23				Vélizy 14-15	33
ESSAIS MÉCANIQUES											
SOP0502 - Les fondamentaux en calcul dynamique de structure	2		1 350 €	Vélizy 30-31			Vélizy 28-29				34
SOP0503 - Les fondamentaux des essais de vibration	3		1 900 €	Vélizy 29-31				Vélizy 11-13			35
SOP0504 - Les fondamentaux des essais climatiques	2		1 350 €			Vélizy 1-2			Vélizy 29-30		36
SOP0801 - Les fondamentaux en séisme	2	1 610 €	1 700 €			Vélizy 8-9	Web Classe 21-22		Vélizy 16-17		37
ASTE - ESSAIS MÉCANIQUES											
ASTE0502 - Pilotage des générateurs de vibration	3		2 000 €						Vélizy 22-24		38
NUCLÉAIRE : CODE RCC-E											
ELN001 - Usage du RCC-E 2012	4		2 200 €			Vélizy 14-17					39
ELN010 - Connaissance du RCC-E 2016, focus matériel	2		1 350 €	Lyon 23-24			Lyon 21-22			Vélizy 7-8	40
SÉCURITÉ FONCTIONNELLE											
SOP1901 - Principes fondamentaux de la norme IEC 61508	1		en INTRA, nous consulter								41
SOP1902 - Mise en application de la norme IEC 61508	3		en INTRA, nous consulter								42

Remarques concernant les conditions d'accès à nos locaux

Compte tenu de certaines de ses activités réalisées dans le domaine de la défense, la société SOPEMEA est un établissement à accès réglementé.

De ce fait, afin de pénétrer dans ses locaux, toute personne ne faisant pas partie de la société doit impérativement être en possession d'une pièce justifiant de son identité en cours de validité si elle est ressortissante d'un pays de la Communauté européenne. Pour les visiteurs non ressortissants de la communauté européenne, une autorisation préalable doit être demandée à nos autorités de tutelles. Cette demande, accompagnée d'une copie de passeport en cours de validité doit être formulée un mois minimum avant la date de la formation par l'intéressé auprès de SOPEMEA. (Nota : une demande d'accès n'implique pas systématiquement que l'autorisation soit délivrée par nos autorités de tutelle).